



Rapport d'activités
au
30 juin 2014

1) Description des activités de la société

- En matière d'opérationnalité des sites, prestation de services au profit des sociétés de gestion

L'activité principale de la SOWAER consiste à prêter des services afin de soutenir les sociétés de gestion dans le cadre des missions leur confiées par le Gouvernement wallon.

La SOWAER est propriétaire des terrains et infrastructures situés dans les zones aéroportuaires de Liège - Bierset et de Charleroi - Gosselies.

Ces biens sont mis à disposition des sociétés gestionnaires des aéroports à titre onéreux.

La SOWAER bénéficie en outre depuis 2003 de la concession domaniale des terrains situés dans les aérodromes de Spa La Sauvenière, St Hubert et Cerfontaine.

La SOWAER est chargée d'assurer l'entretien et le développement de ces infrastructures ainsi que des zones économiques contiguës aux deux aéroports.

C'est dans ce cadre qu'elle a été chargée de réaliser un programme d'investissements approuvé par le Gouvernement wallon et qui comprend notamment la construction d'un nouveau terminal passagers, de nouveaux parkings avions, d'une nouvelle tour de contrôle et l'allongement de la piste à Charleroi - Gosselies ainsi que la construction d'un poste d'inspection vétérinaire, de parkings avions, d'un parc pétrolier et l'allongement de la piste à Liège - Bierset.

Elle peut également octroyer des financements aux sociétés gestionnaires afin de réaliser des investissements complémentaires.

Depuis sa création, la SOWAER a développé la gamme des services rendus aux sociétés de gestion. Ainsi, d'un simple concessionnaire, la SOWAER est devenue, au fil du temps, un prestataire de services multiples.

La SOWAER confie en effet aux sociétés de gestion un outil opérationnel de manière à favoriser le développement économique et l'emploi liés à l'activité aéroportuaire et permet à celles-ci une utilisation optimale du domaine public aéroportuaire en tenant compte des spécificités des infrastructures dédiées à l'activité aérienne.

Ainsi, outre la mise à disposition d'infrastructures opérationnelles et l'exécution des programmes d'investissements, la SOWAER a également mis à disposition des sociétés de gestion son know-how en matière technique, financière, juridique et fiscale, notamment dans le cadre de leurs investissements sur fonds propres.

La SOWAER met également à la disposition des sociétés de gestion les informations collectées sur les trajectoires de vols et les niveaux sonores des aéronefs, ainsi que divers outils permettant une gestion optimale et respectueuse de l'environnement des sites aéroportuaires et réalise d'autres prestations en appui aux missions dévolues à celles-ci.

- **Gestion de participations financières pour le compte du Gouvernement wallon**

La SOWAER est amenée à gérer des participations financières dans les sociétés gestionnaires et ce, pour le compte du Gouvernement wallon, qui désigne lui-même les administrateurs qui le représenteront dans ces sociétés.

- **Gestion des programmes environnementaux pour le compte de la Région wallonne**

La SOWAER est chargée de mettre en œuvre, de suivre et de financer les mesures environnementales adoptées par le Gouvernement wallon en vue d'accompagner et d'encadrer le développement des aéroports wallons.

Ainsi, la SOWAER intervient dans l'acquisition et l'insonorisation d'immeubles situés autour des aéroports ainsi que dans l'octroi d'indemnités pour troubles commerciaux et professionnels et de primes de déménagement pour les locataires.

De plus, la SOWAER est chargée de mettre en place et de gérer un réseau permanent de sonomètres autour de chaque aéroport.

La SOWAER est chargée d'informer les riverains sur les différentes mesures environnementales qui leurs sont accessibles. Elle dispose pour ce faire de cellules présentes sur les 2 sites aéroportuaires.

- Financement des missions de sûreté et de sécurité confiées, par la Région wallonne, aux sociétés gestionnaires des aéroports de Liège et Charleroi.

Lors de l'assemblée générale du 19 juin 2008, l'objet social de la SOWAER a été étendu et une mission nouvelle lui a été confiée, à savoir le financement, aux termes des missions déléguées particulières qui lui sont confiées par le Gouvernement et pour le compte de la Wallonie, d'activités confiées, par la Wallonie, aux sociétés gestionnaires des aéroports de Liège et Charleroi et notamment celles en matière de sécurité et de sûreté.

- Aménagement de zones d'activités économique.

Depuis décembre 2008, la SOWAER est chargée, par le Gouvernement wallon, d'aménager et de viabiliser les terrains inscrits en zone d'activité économique au plan de secteur autour de l'aéroport de Liège.

Pour se faire la SOWAER a été désignée comme opérateur économique dans le cadre du décret du 11 mars 2004, relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques, et elle peut à ce titre prétendre à des subsides pour l'équipement de ces zones.

2) Commentaires des événements du premier semestre 2014

- Capital de la société

Au 31 décembre 2013, le capital de la SOWAER s'élevait à 273.995.000 € dont 7.961.000 € non encore libérés, soit un capital libéré de 266.034.000 €.

Un apport en nature de terrains appartenant à la Wallonie a été effectué le 19 juin 2014 de telle sorte que le capital souscrit est de 314.205.095 € au 30 juin.

- Réalisation des programmes d'investissements

A. Etat des lieux

I. Travaux réalisés à Liège - Bierset

Travaux terminés

- Plate-forme sud, dernière phase
- Poste d'inspection vétérinaire
- Nouvelle Aérogare
- Liaison Flémalle
- Réparation de la piste principale
- Zone Fret Nord
- Extension du Parc pétrolier
- Ecoulement des eaux vers la Meuse
- Allongement de piste
- Réalisation d'un réseau hydrant pour alimenter en kérosène la Zone Fret Nord.
- Chemin de ronde et clôture périphérique au Nord
- Clôtures périmétriques sur les terrains militaires
- Implantation de nouveaux points d'ancrage de la roue de nez des avions
- Réparations urgentes des chaussées aéroportuaires
- Rénovation installations électriques et HVAC Tour de contrôle

Travaux en cours

- Mise en conformité du pipeline - Suppression « Weld+End »
- Câblage pour installation d'un système de détection d'incursion de la piste par caméras thermiques
- Déplacement du câble en cuivre et de la fibre optique entre le centre de réception et la tour de contrôle

Études en cours

- Mise en conformité par rapport aux exigences reprises dans le permis d'environnement
- Accès Zone Fret Nord - Modification de l'échangeur n°04 de Flémalle
- Accès Zone Fret Nord - Voirie de contournement

- Réparation des chaussées aéroportuaires existantes - Taxiway « alpha » et les bretelles « S2-S3-S4 »
- Réparation des chaussées aéroportuaires existantes - Taxiway « 5S »
- Réparation des chaussées aéroportuaires existantes - Remplacement des seuils en béton de la piste secondaire et rénovation taxiway « C4 »
- Mise en conformité du pipeline - Approfondissement conduite
- Extension de la plateforme de Fret au Nord - Phase II
- Sécurisation périphérique du site
- Implémentation d'un radar de sol
- Remplacement ILS de la piste principale
- Rénovation du balisage de l'aéroport
- Aménagement d'une infrastructure pour l'aviation générale au sud

II. Travaux réalisés à Charleroi - Gosselies

Travaux réalisés

- Extension de l'aérogare
- Rénovation globale des équipements de balisage
- Assainissement du site et voûtement du ruisseau le TINTIA
- Construction d'une nouvelle aérogare
- Aménagement de dalles de stationnement aéronefs
- Réfection de la piste
- Construction d'un parking voitures + voiries d'accès et parkings au sol
- Hall de maintenance
- Parc pétrolier
- Equipement pour cat. III
- Aménagement d'un taxiway Nord
- Clôtures périphériques
- Couverture et protection des parkings pour voitures
- Rénovation des dalles P3 et P4
- Réparation et mise en conformité balisage de la raquette de retournement au seuil « 07 »

Travaux en cours

- Sécurisation périphérique du site
- Mise en conformité de la station d'épuration et du bassin de rétention
- Remplacement du séparateur d'hydrocarbures dans le parking personnel
- Modification du câblage de balisage de l'approche 07

Etudes en cours

- Allongement de la piste
- Tour de contrôle
- Mise en conformité par rapport aux exigences reprises dans le permis d'environnement
- Implémentation d'un radar de sol
- Nouveau radar d'approche à Florennes
- Rénovation installation de détection incendie dans le tunnel technique
- Rénovation des chaussées aéronautiques - Taxiway sud entre « S1 » et « S3 »

III. Travaux réalisés à Spa - La Sauvenière

Travaux terminés

- Travaux de structure et d'équipement pour installation de 2 futures stations carburant
- Installation de 2 nouvelles stations carburant aériennes
- Mise en conformité vis-à-vis de l'audit SECO
- Aménagement des zones d'avitaillement et alimentation électrique des containers à carburant et du hangar n°01
- Réparation du taxiway
- Modification du marquage de la piste - DGTA
- Mise en conformité des installations électriques
- Rénovation et mise en conformité des installations HVAC du Sunset

Travaux en cours

Néant.

Etudes en cours

- Mise en conformité du site suite à l'obtention du permis unique et du plan d'assainissement
- Rénovation et mise en conformité des installations HVAC du terminal
- Rénovation toiture cabine HT et bardage bureau de navigation
- Etudes de pollution du sol et du sous-sol - Parcelles hors plan assainissement octroyé

IV. Travaux réalisés à St Hubert

Travaux terminés

- Travaux de structure et d'équipement pour installation d'une future station carburant
- Installation d'une nouvelle station carburant aérienne
- Remplacement du vitrage du bureau de navigation
- Mise en conformité vis-à-vis de l'audit SECO
- Mise en conformité de l'installation électrique de Belgocontrol
- Réparations urgentes de la toiture de l'atelier AAT
- Remplacement des vitrages du hangar n°1

- Réalisation d'une nouvelle aire à signaux
- Rénovation installations HVAC « Clé des Airs »
- Aménagement des abords du bâtiment Horeca
- Mise en conformité suivant audit SRI
- Remplacement des portes du hangar 01

Travaux en cours

Néant.

Etudes en cours

- Investissements complémentaires suite à la modification de l'actionariat de la société de gestion et suivant accord du Gouvernement wallon du 27 mars 2014 :
 - Rénovation du bâtiment « administratif »
 - Rénovation du bâtiment « chalet »
 - Réparation des toitures des hangars
 - Atelier de maintenance

V. Travaux réalisés à Cerfontaine

Travaux terminés

- Drainage de la piste sud
- Gros entretien et grosses réparations du bâtiment administratif
- Drainage de la piste nord
- Mise en conformité installation électrique et détection incendie

Travaux en cours

- Stabilisation du sol des pistes et des taxiways

Etudes en cours

- Mise en conformité de la cuisine aux normes Afsca

- Prises de participations dans les sociétés gestionnaires des aéroports et des aérodromes (ABE)

Liège Airport

Aucun mouvement n'a été enregistré de telle sorte que la participation que la SOWAER détient dans Liège Airport est toujours de 5.183.501 €, entièrement libérés, ce qui représente 24,10 % du capital.

BSCA

Aucun mouvement n'a été enregistré de telle sorte que la participation que détient la SOWAER dans BSCA atteint 8.498.547 €, soit 22,56 % du capital.

Société de gestion de l'aérodrome de Saint Hubert

Aucun mouvement n'a été enregistré au cours de l'exercice de telle sorte que la participation de la SOWAER dans la société de gestion de l'aérodrome de Saint Hubert, atteint 62.000 €, entièrement libérés, ce qui représente 30 % du capital.

Société de gestion de l'aérodrome de Spa

Aucun mouvement n'a été enregistré au cours de l'exercice de telle sorte que la participation de la SOWAER dans la société de gestion de l'aérodrome de Spa atteint 62.000 €, entièrement libérés, ce qui représente l'entièreté du capital.

Société de gestion de l'aérodrome de Cerfontaine

La SOWAER détient l'entièreté du capital de la société, soit 125.000 €. La société ayant été mise en liquidation, une réduction de valeur a été actée sur l'entièreté du montant lors des exercices précédents.

De plus, une convention cadre d'exploitation a été conclue avec un partenaire privé, la S.A. EBCF en vue de confier à cette dernière la gestion du site de Cerfontaine. Cette convention devrait déboucher sur la conclusion d'un bail emphytéotique de 99 ans.

- Gestion des mesures environnementales

A. Aéroport de Liège - Bierset

I. Acquisition d'immeubles en zones A' et B' du P.E.B. de l'aéroport de Liège-Bierset.

Dans le cadre d'une convention passée avec la Région wallonne, les acquisitions d'immeubles bâtis et non bâtis situés dans les zones A' et B' du P.E.B. de l'aéroport de Liège- Bierset sont effectuées par ECETIA.

Au cours du premier semestre 2014, 14 immeubles bâtis ont été acquis.

Au total, 1.455 immeubles bâtis et 168 immeubles non bâtis ont fait l'objet d'une acquisition.

II. Primes de déménagement aux locataires d'immeubles repris en zone A' et B' de Liège.

Au 30 juin 2014, 206 primes de déménagement ont été payées à des locataires qui ont déménagé des zones A' et B'.

III. Indemnités de chef de trouble commercial en zone A de Liège.

Au 30 juin 2014, 55 indemnités ont été versées à des personnes qui exerçaient une activité professionnelle en zone A' ou B' et qui ont déménagé ou arrêté cette activité.

IV. Insonorisation des immeubles situés autour de l'aéroport de Liège

Au cours du premier semestre 2014, la SOWAER a pris en charge, dans le cadre de la procédure d'aide à l'insonorisation mise en œuvre par le Gouvernement wallon, les honoraires des estimateurs privés (architectes et acousticiens) ayant réalisé les dossiers d'avant-projet et des coordinateurs de sécurité pour un montant total de 27.825,42 €.

Dans le cadre des chantiers réalisés, la SOWAER a été amenée à prendre en charge les montants relatifs aux travaux d'insonorisation pour un total de 124.445,18 €

Des aides forfaitaires à l'insonorisation de biens à l'usage d'habitation en zone D' du plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Liège ont été versées pour un montant de 219.400,92 €

B. Aéroport de Charleroi - Gosselies

I. Acquisition d'immeubles en zones A' et B' du P.E.B.

Dans le cadre d'une convention passée avec la Région wallonne, les acquisitions d'immeubles bâtis et non bâtis situés dans les zones A' et B' du P.E.B. de l'aéroport de Charleroi sont effectuées par IGRETEC.

Au cours du premier semestre 2014, 2 immeubles bâtis ont été acquis.

Au total, 181 immeubles bâtis et 4 immeubles non bâtis ont fait l'objet d'une acquisition.

II. Primes de déménagement aux locataires d'immeubles repris en zone A de Charleroi.

Au 30 juin 2014, 26 primes de déménagement ont été payées à des locataires qui ont déménagé des zones A' ou B'.

III. Indemnités de chef de trouble commercial en zone A de Charleroi.

Au 30 juin 2014, 7 indemnités ont été versées à des personnes qui exerçaient une activité professionnelle en zone A' ou B' et qui ont déménagé ou arrêté cette activité.

IV. Insonorisation des immeubles situés autour de l'aéroport de Charleroi

Au cours du premier semestre 2014, la SOWAER a pris en charge, dans le cadre de la procédure d'aide à l'insonorisation mise en œuvre par le Gouvernement wallon, les honoraires des estimateurs privés (architectes et acousticiens) ayant réalisé les dossiers d'avant-projet et des coordinateurs de sécurité pour un montant total de 190.450,07 €.

Dans le cadre des chantiers réalisés, la SOWAER a été amenée à prendre en charge les montants relatifs aux travaux d'insonorisation pour un total de 1.440.386,61 €

Des aides forfaitaires à l'insonorisation de biens à l'usage d'habitation en zone D' du plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Charleroi ont été versées pour un montant de 610.087,68 €

C. Réseau de mesure du bruit

Pour le premier semestre 2014, les coûts portant sur les licences et la maintenance du logiciel DIAPASON ainsi que sur la formation y relative s'élèvent à 46.683,58 €.

D. Experts et avocats

Dans le cadre des missions déléguées qui lui sont confiées par le Gouvernement, la SOWAER a été amenée à prendre en charge au cours du premier semestre 2014, des honoraires d'avocats défendant les intérêts de la Région wallonne en matière d'aéroports pour un montant de 72.368,19 € et des honoraires d'experts pour un montant de 6.582,40 €.

- **Financement des missions de sûreté-sécurité**

Dans le courant du premier semestre 2014, le financement des missions de sûreté-sécurité assurées par les sociétés de gestion des aéroports a représenté un coût de 7.159.378,13 € pour Charleroi et de 4.645.722,90 € pour Liège.

- Développement des zones d'activité économiques

- Zones étudiées par la SPI

Dans le cadre de la convention liant la SOWAER, la SPI et ECETIA, la SOWAER a confié à la SPI la gestion et le développement de certaines zones d'activité économique couvrant une superficie de 157 hectares.

Les prestations de celle-ci, ont été rémunérées par la SOWAER à concurrence de 108.905,55 € TVAC au cours du premier semestre 2014.

- Zones étudiées par la SOWAER

Dans le cadre d'un appel à projets d'équipements, lancé en exécution du Plan Marshall 2.Vert, deux importants projets présentés par la SOWAER ont été retenus en janvier 2011 par le Gouvernement wallon avec, à la clé, des promesses de subsides. Celles-ci se montent à 9.312.313,70 € pour la zone Fret Nord 1 et à 3.403.645,55 € pour les zones Sud 3 et 4.

Ces subsides ont été depuis obtenus par la SOWAER.

Pour la mise en œuvre de ces zones, la Région wallonne a également accordé à la SOWAER des subsides, en crédits ordinaires, pour des montants de 1.993.712,98 € pour la mise en œuvre de la zone Fret Nord 1, de 1.894.290,10 € pour la mise en œuvre de la zone Sud 4 et de 892.234,12 € pour la mise en œuvre de la zone Sud 3.

Pour mener à bien l'ambitieux projet de développement de ces zones d'activité économique, la SOWAER a désigné, après appel d'offres, des bureaux d'études à savoir, d'une part, la société momentanée AUPA - Bureau d'études GREISCH et, d'autre part, la société momentanée ARCADIS - AURAL.

Durant la période du 01/01/2014 au 30/06/2014, ces bureaux d'études ont été respectivement payés par la SOWAER à concurrence de 39.827,80 € TVAC et 51.539,10 € TVAC.

Les travaux de mise en œuvre de la zone Fret Nord 1 ont été confiés, après passation de marchés publics, à l'entreprise Eloy-travaux pour les infrastructures de viabilisation et à l'entreprise Lejeune pour les travaux d'équipements en gaz et électricité.

Ces travaux ont débuté le 2 avril 2014. Toutefois, à la date du 30 juin 2014, aucune facture n'avait été acquittée par la SOWAER.

Les travaux de mise en œuvre de la zone Sud 4 ont été confiés, après passation de marchés publics, à l'entreprise Viabuild Sud pour les infrastructures de viabilisation et à l'entreprise Lejeune pour les travaux d'équipements en gaz et électricité.

Ces travaux doivent débuter en septembre 2014.

3) Comptes au 30/06/2014

- Comptes de bilan :

<u>ACTIF</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Ecart eur</u>	<u>Ecart %</u>
Actifs immobilisés	387.646.765	358.092.904	29.553.860	8,3%
Frais d'établissement			0	
Immobilisations incorporelles	110.674	45.036	65.638	145,7%
Immobilisations corporelles	340.408.383	310.919.910	29.488.472	9,5%
Immobilisations financières	47.127.707	47.127.957	-250	0,0%
Actifs circulants	69.792.114	24.169.161	45.622.952	188,8%
Créances à plus d'un an			0	
Stocks et commandes en cours	12.323.617	4.329.177	7.994.440	184,7%
Créances à un an au plus	17.136.685	12.086.385	5.050.300	41,8%
Placements de trésorerie	0	0	0	
Valeurs disponibles	32.321.760	7.067.303	25.254.457	357,3%
Comptes de régularisation	8.010.051	686.296	7.323.755	1067,1%
Total de l'Actif	457.438.878	382.262.065	75.176.813	19,7%

<u>PASSIF</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Ecart eur</u>	<u>Ecart %</u>
Capitaux propres	231.974.699	188.967.432	43.007.267	22,8%
Capital	306.244.095	266.034.000	40.210.095	15,1%
Primes d'émission	0	0	0	
Plus values de réévaluation	10.485.013	6.484.047	4.000.966	61,7%
Réserves	0	0	0	
Résultat reporté	-87.479.731	-86.426.149	-1.053.581	1,2%
Subsides en capital	2.725.322	2.875.535	-150.213	-5,2%
Provisions et impôts différés	120.155	120.155	0	0,0%
Dettes	225.344.024	193.174.478	32.169.546	16,7%
Dettes à plus d'un an	196.172.408	162.518.755	33.653.653	20,7%
Dettes à un an au plus	26.945.963	29.685.953	-2.739.990	-9,2%
Comptes de régularisation	2.225.653	969.771	1.255.882	129,5%
Total du Passif	457.438.878	382.262.065	75.176.813	19,7%

- Compte de résultats :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>Ecart eur</u>	<u>Ecart %</u>
Ventes et prestations	30.022.030	27.486.801	2.535.229	9,2%
Approvisionnements	2.806.931	221.027	2.585.904	
Services et biens divers	1.277.013	1.168.692	108.321	9,3%
Marge brute	25.938.086	26.097.082	-158.995	-0,6%
Rémunérations et charges sociales	2.631.702	2.746.946	-115.244	-4,2%
Amortissements	10.618.350	10.871.468	-253.117	-2,3%
Réductions de valeurs	0	0	0	
Provisions pour risques et charges	0	0	0	
Autres charges d'exploitation	11.938.451	12.323.493	-385.042	-3,1%
Résultat d'exploitation	749.584	155.175	594.409	383,1%
Produits financiers	2.306.907	2.495.684	-188.778	-7,6%
Charges financières	4.110.048	4.229.776	-119.728	-2,8%
Résultat courant avant impôts	-1.053.557	-1.578.916	525.359	-33,3%
Produits exceptionnels	141	2.193	-2.052	-93,6%
Charges exceptionnelles	165	0	165	
Résultat avant impôts	-1.053.581	-1.576.723	523.141	-33,2%
Impôt sur le résultat			0	
Résultat de l'exercice	-1.053.581	-1.576.723	523.141	-33,2%

5) Commentaires sur les comptes semestriels

- Les comptes de bilan

A. Actif

I. Immobilisations incorporelles

Cette rubrique est constituée de la valeur résiduelle de licences informatiques acquises et des frais liés à la conception du site internet pour un montant de 110.674,30 €

II. Immobilisations corporelles

Sommes des valeurs résiduelles des actifs suivants :

<u>LIBELLE</u>	<u>VAL.INVEST.30/06/2014</u>	<u>VAL.RESIDUELLE 30/06/2014</u>
Apport en nature infrastr. Gosselies	62.395.150,00	13.823.699,69
Apport en nature infrastr. Gosselies 2014	24.256.565,00	24.256.565,00
Apport en nature infrastr. Bierset	26.499.396,48	8.078.344,65
Apport en nature infrastr. Bierset 2014	15.953.530,00	15.953.530,00
Actifs transférés Liège Airport	59.815.994,39	14.591.604,39
Apport nature infrastr. Spa	2.571.103,57	534.318,73
Apport nature infrastr. Cerfontaine	5.026.815,23	1.614.683,55
Apport nature infrastr. St Hubert	3.346.446,00	872.717,04
Investis.réalisés à Charleroi-Gosselies	198.756.750,65	132.083.072,66
Investis.réalisés à Liège-Bierset	193.527.565,31	118.962.967,90
Investis.réalisés à Spa - La Sauvenière	1.795.987,33	654.728,00
Investis.réalisés à Saint Hubert	2.361.257,22	1.460.901,74
Investis.réalisés à Cerfontaine	2.563.434,23	883.336,67
Siège social	1.375.644,47	471.556,92
TOTAL	600.245.639,88	334.242.026,94

Et des immobilisations en cours :

- Charleroi - Gosselies : 2.221.628,39 €
- Liège - Bierset : 3.573.193,35 €
- Cerfontaine : 254.775,89 €
- Saint-Hubert : 0,00 €
- Spa : 116.758,25 €

Ce poste est en hausse compte tenu de l'apport en nature de terrains par la Wallonie et de la plus-value actée sur certains terrains, très partiellement compensés par le transfert en stocks de terrains destinés aux zones économiques.

III. Immobilisations financières

Ce poste est stable par rapport au 31/12/2013.

IV. Stocks et commandes en cours

Ce poste, dans lequel sont repris des immeubles destinés à la vente, connaît une hausse importante par rapport à l'exercice précédent essentiellement suite au transfert dans cette rubrique de terrains destinés à être aménagés en zone économique qui étaient auparavant comptabilisés dans les immobilisés.

I. Créances à un an au plus

Les créances commerciales connaissent une hausse importante par rapport au 31 décembre tandis que les autres créances sont en baisse

VI. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

La trésorerie disponible a sensiblement augmenté par rapport au 31 décembre 2013 en raison de la conclusion d'un nouvel emprunt de 25 millions d'euros en conclu en début d'année et destiné à couvrir des besoins futurs.

VII. Comptes de régularisation

Cette rubrique est composée de dividendes à percevoir, d'une partie de la dotation sûreté -sécurité ainsi que d'une charge à reporter suite à l'acquisition en 2006 d'une swaption destinée à couvrir un emprunt de 80.000.000 d'euros qui a été exercée en novembre 2007. Elle connaît une forte hausse dès lors qu'une tranche de la dotation sûreté -sécurité relative au 1^{er} semestre n'avait pas encore été versée au 30 juin.

B. Passif

I. Capital

Le capital a été constitué en plusieurs opérations distinctes :

- Un apport en espèce lors de la constitution de la société à concurrence de 75.000.000 € ;
- Trois augmentations de capital par apport en nature à concurrence de 89.282.000 €, 11.450.000 € et 40.210.095 € ;
- Neuf augmentations de capital par apport en espèces pour un montant cumulé de 97.863.000 € auxquels il convient d'ajouter 7.961.000 € qui n'ont pas encore été libérés.

II. Plus-value de réévaluation

Cette rubrique est composée d'une plus-value actée sur les actions de BSCA ainsi que, depuis cette année, sur les terrains dont la SOWAER est propriétaire sur les plateformes aéroportuaires de Liège et de Charleroi. La valeur de ces terrains a été alignée sur la valeur estimée par le comité d'acquisition d'immeubles pour les terrains ayant fait l'objet de l'apport en nature de la Wallonie.

III. Perte reportée

La perte reportée au 31/12/2013 s'est légèrement aggravée par la perte enregistrée au cours du semestre, à savoir, 1.053.581 €. La perte reportée s'élève maintenant à 87.479.731 €, soit un peu moins de 29% du capital.

Le niveau des fonds propres est toutefois supérieur à celui des dettes.

De plus, la société ne connaît aucun problème de trésorerie de telle sorte que la pérennité des activités n'est pas menacée.

IV. Subsidés en capital

Il s'agit des subsidés en capital octroyés à Liège Airport et qui ont été transférés à la SOWAER dans le cadre de la reprise des actifs financés par la Société Régionale Wallonne du Transport.

V. Provisions pour risques et charges :

Cette rubrique est composée d'une provision pour grosse réparation relative à des travaux d'entretien qui devront être effectués sur le pipeline permettant l'approvisionnement en kérosène de Liège Airport.

VI. Dettes à plus d'un an

Ce poste connaît une hausse compte tenu de la conclusion d'un nouvel emprunt, partiellement compensé par des remboursements des emprunts existants.

VII. Dettes à un an au plus

Cette rubrique est composée des dettes financières à plus d'un an échéant dans l'année, de la dette contractée au travers des billets de trésorerie ainsi que des dettes commerciales et sociales.

Ce poste connaît une légère baisse par rapport au 31/12/2013.

VIII. Comptes de régularisation

Cette rubrique est essentiellement composée de charges financières à imputer sur l'exercice.

- Le Compte de résultats

I. Ventes et prestations

Le chiffre d'affaires est constitué en grande partie des redevances payées par les sociétés de gestion des aéroports et aérodromes dans le cadre des conventions de services.

Le chiffre d'affaires est stable par rapport au premier semestre 2013.

Les autres produits d'exploitations sont constitués de la dotation versée par la Wallonie dans le cadre du financement des missions de sûreté et sécurité ainsi que de la refacturation de certains frais pris en charge par la SOWAER. Ils sont également stables par rapport au premier semestre 2013.

Une variation de stock liée à l'aménagement de terrains en zone économique a également été comptabilisée et explique la hausse de cette rubrique.

II. Biens et services divers

Les postes significatifs de cette rubrique sont ceux relatifs, aux fournitures diverses, aux loyers des bureaux, aux honoraires divers, au frais d'entretien des infrastructures ainsi qu'aux frais d'assurances.

III. Rémunérations et charges sociales

Ce poste comprend les rémunérations et charges sociales du personnel de la SOWAER, en ce compris celles des personnes employées dans les cellules SOWAER Environnement. Il a connu une légère baisse par rapport au 1^{er} semestre 2013.

IV. Amortissements

Les taux d'amortissement appliqués aux actifs immobilisés sont les suivants :

Infrastructures et bâtiments

- Parkings avions : 3.33%
- Immeubles de bureaux : 3.33%
- Voies d'accès et parkings voitures : 3.33%
- Parkings sous terrains : 5%
- Pistes : 5%
- Bâtiments industriels (dont terminaux passagers) : 5%
- Rénovation de bâtiments : 6.67%
- Parcs pétroliers : 6.67%
- Investissements réalisés au siège social : 11%
- Maisons d'habitation : 5%

Installations et équipements

- Balisages : 10%
- Portakabin : 10%
- Antennes radars : 10%
- Installations de sécurité : 10%
- Fibre optique : 10%
- Aide à la navigation : 6.67%

Mobilier, matériel roulant

- Mobilier et matériel informatique : 20%
- Matériel roulant : 20%

V. Provisions pour risques et charges

Aucune dotation n'a été comptabilisée au cours du 1^{er} semestre.

VI. Autres charges d'exploitation

Cette rubrique est essentiellement composée des charges liées au financement des missions de sûreté-sécurité, qui sont prises en charge par Liège Airport et BSCA, ainsi que, dans une moindre mesure, du précompte immobilier.

VII. Produits financiers

Cette rubrique est composée du produit des placements, des dividendes perçus, de la part des subsides en capital affectée aux produits financiers et des intérêts perçus dans le cadre des leasings octroyés à Liège Airport et BSCA.

Elle connaît une légère baisse, principalement due à la diminution des dividendes perçus.

VIII. Charges financières

Les charges financières sont essentiellement générées par les emprunts contractés en vue de financer le programme d'investissements ainsi que par les emprunts contractés en vue du financement des investissements cédés en leasing à BSCA et Liège Airport. Elles connaissent une légère baisse.

IX. Produits et charges exceptionnels

Non significatifs.

X. Résultat de l'exercice :

Le résultat de l'exercice fait apparaître une perte de 1.053.581 €, moins importante que celle réalisée un an plus tôt et inférieure aux prévisions pour l'exercice 2014.

- **Droits et engagements hors bilan**

Cette rubrique reprend les droits et engagements liés à la gestion des programmes environnementaux pour le compte de la Région wallonne.

A. Droits

I. Actifs immobilisés

Le montant s'élève à 14.805,40 €.

II. Créance à long terme sur la Région wallonne

Compte tenu des engagements auxquels la SOWAER doit faire face pour le compte de la Région wallonne et avec la garantie de cette dernière, il a été décidé de créer cette rubrique qui peut être considérée comme étant la somme des dotations que la Région wallonne va verser à la SOWAER dans les années à venir.

Si une différence positive est enregistrée entre les produits et les charges, elle est déduite de cette créance tandis qu'une différence négative est comptabilisée en augmentation de ce montant.

Le montant s'élève à 256.801.897,60 €.

III. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Cette rubrique, dont le montant s'élève à 20.373.759,40 € reprend les liquidités dont dispose la SOWAER dans le cadre de l'exercice de ses missions déléguées étant entendu que celles-ci sont déposées sur un compte faisant partie de la centralisation de trésorerie de la Région.

IV. Créance à un an au plus

Ce poste reprend une créance sur la Région wallonne relative à une tranche de subside à recevoir ainsi qu'une créance sur la SOWAER objet social pour un montant total de 8.294.523,11 €.

TOTAL DROITS : 285.484.985,51 €.

B. Engagements

I. Dettes financières à long terme

Cette rubrique reprend la dette contractée par la Région wallonne auprès d'ECETIA ainsi qu'auprès d'IGRETEC dans le cadre du rachat des habitations situées dans les zones A' et B' des aéroports de Liège - Bierset et de Charleroi - Gosselies. Un emprunt bancaire a également été contracté au cours du premier semestre.

Le montant s'élève à 276.222.900,03 €.

II. Dettes un an au plus

Il s'agit des dettes commerciales relatives à l'exercice des missions déléguées par la Région wallonne ainsi que la tranche échéant dans l'année de l'emprunt bancaire.

Le montant s'élève à 6.972.548,68 €.

III. Comptes de régularisation

Il s'agit des intérêts imputables à la date de clôture du 30/06/2014 sur la dette ECETIA qui arrivent à échéance au mois de décembre.

Le montant s'élève à 2.289.536,80 €

TOTAL ENGAGEMENTS : 285.484.985,51 €.

6) Résultats prévisionnels au 31/12/2014

	<u>31/12/2014 estimé</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Ecart eur</u>	<u>Ecart %</u>
Ventes et prestations	68.553.661	56.017.969	12.535.692	22,4%
Approvisionnements	11.742.532	642.566	11.099.966	1727,4%
Services et biens divers	3.078.945	2.614.919	464.026	17,7%
Marge brute	53.732.184	52.760.484	971.700	1,8%
Rémunérations et charges sociales	5.087.124	5.040.248	46.876	0,9%
Amortissements	21.232.924	21.806.567	-573.643	-2,6%
Réductions de valeurs	0	0	0	
Provisions pour risques et charges	141.048	-17.125	158.173	-923,6%
Autres charges d'exploitation	24.990.994	25.614.607	-623.613	-2,4%
Résultat d'exploitation	2.280.094	316.187	1.963.907	621,1%
Produits financiers	3.190.946	3.444.320	-253.374	-7,4%
Charges financières	8.606.104	8.365.462	240.642	2,9%
Résultat courant avant impôts	-3.135.064	-4.604.956	1.469.892	-31,9%
Produits exceptionnels	334	2.717	-2.383	-87,7%
Charges exceptionnelles	165	0	165	0
Résultat avant impôts	-3.134.895	-4.602.239	1.467.344	-31,9%
Impôt sur le résultat	0	0	0	
Résultat de l'exercice	-3.134.895	-4.602.239	1.467.344	-31,9%

Comme on peut le voir, la perte prévue pour l'exercice 2014 devrait être légèrement inférieure à celle enregistrée en 2013, principalement en raison de la hausse du chiffre d'affaires.

7) Rapport du commissaire

SOWAER SA

Rapport du commissaire sur la situation intermédiaire au 30 juin 2014

En conformité avec l'article 22 § 1^{er} de l'A.R. du 14 octobre 1991, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire au 30 juin 2013 des comptes sociaux de la société anonyme SOWAER, établie sous la responsabilité de l'organe de gestion, et qui présente un total de bilan de 457.438.878 € et une perte de 1.053.581 €.

Cet examen a consisté principalement en l'analyse, la comparaison et la discussion de l'information financière ; il a dès lors été moins étendu qu'une révision qui aurait pour but le contrôle plénier des comptes annuels.

Sur base de notre revue limitée, nous n'avons pas relevé d'éléments qui mettraient en doute la sincérité et la concordance avec les comptes semestriels présentés dans le rapport d'activités au 30 juin 2014 ou qui impliqueraient des corrections significatives de ces comptes intermédiaires.

Nous ne pouvons toutefois nous porter garants des prévisions budgétaires pour le semestre en cours.

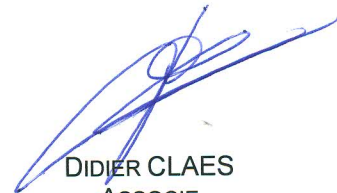
Fait à Gosselies, le 6 octobre 2014

RSM INTERAUDIT
COMMISSAIRE

REPRESENTEE PAR



CELINE ARNAUD
ASSOCIEE



DIDIER CLAES
ASSOCIE

8) Contacts

SOWAER

Siège social
8 Avenue des Dessus-de-Lives
5101 LOYERS
Tél. : 081/32 89 50
Fax : 081/31 35 04

Siège de Liège

SOWAER Environnement Liège

Aéroport de Liège-Bierset
Bâtiment n°50
4460 GRACE HOLLOGNE
N° gratuit : 0800/25 747
Fax : 04/225.83.21

Siège de Charleroi

SOWAER Environnement Charleroi

Rue Clément Ader, 8
Bâtiment Clément Ader
6041 GOSSELIES
N° gratuit : 0800/90 111
Fax : 071/34 99 89

Liege Airport

Aéroport de Liège-Bierset
Bâtiment 50
4460 GRACE HOLLOGNE
Tél. : 04/234 84 11

BSCA

Rue des Frères Wright, 8
6041 Gosselies
Tél. : 071/25 12 59

BELGOCONTROL

Tervuursesteenweg, 303
1820 STEENOKKERZEEL

SPW

Direction générale opérationnelle de la Mobilité
et des voies hydrauliques
Boulevard du Nord, 8
5000 NAMUR

**Cabinet du Ministre en charge
de la gestion aéroportuaire wallonne**

Chaussée de Louvain, 2
5000 NAMUR
Tél. : 081/71 03 10
Fax : 081/71 03 80